



Cfdt:

Aviation Civile

Communiqué

Une DSNA à 3 vitesses ?

28 Juillet 2023

Fidélisation

ICNA et IESSA Athis, Orly et Reims : Il y a besoin d'une prime pour fidéliser les agents et faire remonter les effectifs !

CFDT : Le sous-effectif touche tous les corps et tous les services dans ces centres, une prime de type CDG qui bénéficie **à tous les agents** pourrait être une bonne solution.

DSNA : On peut faire quelque chose qui ressemble à CDG mais avec un montant plus faible et en retardant son versement mais seulement pour les ICNA et les IESSA. On y ajoute une prime au départ pour les ICNA : 18 000€ versés pour un départ après 15 ans de qualif et jusqu'à 40 000€ pour les plus anciens.

CFDT, UNSA ICNA et CGT : cette prime au départ ne convient pas, il faut revoir ce mécanisme de fidélisation pour qu'il soit efficace.

DSNA : on va voir ce qu'on peut faire dans le protocole et on en profitera pour s'assurer que CDG ne soit pas lésé.

Réorganisation des BTIV

Agents BTIV Athis et Aix : 5 BTIV garantissent un fonctionnement sûr et efficace, permettant une connaissance optimale du terrain. Si vous vous obstinez à fermer des BTIV, nous voulons des garanties en termes de ressources humaines, de ressources matérielles et une revalorisation indemnitaire en raison de l'augmentation de notre périmètre de responsabilité. C'est pour cela que nous avons déposé un préavis de grève.

DSNA : Attendez le protocole et la mise en place des FIC (Flight Information Center à la fin de la décennie ?) si vous voulez voir une revalorisation financière. Cet été, il n'y aura pas de nouvelle conciliation.

JO 2024

DSNA : Les Jeux Olympiques de Paris sont prévus depuis 2017 mais nous n'avons pas réussi à nous assurer que les effectifs ICNA seraient suffisants dans les centres de région parisienne. Et si on proposait aux agents mutés de rester plus longtemps? On pourrait faire appel à la bonne volonté des agents d'Athis-Mons et verser 1800€ à ceux de CDG ?

Ces différences de traitement entre les centres et entre les corps ne peuvent continuer.

La CFDT défend un équilibre au sein du corps et entre les corps.

L'effort de revalorisation doit être fait au bénéfice de tous les agents de la DGAC et plus particulièrement vers ceux qui subissent des réorganisations !

CONTACTEZ-NOUS :



cfdt-dgac@regis-dgac.net



01 58 09 45 55



www.spac-cfdt.org



fb.me/CFDTDGAC